Image not found or type unknown

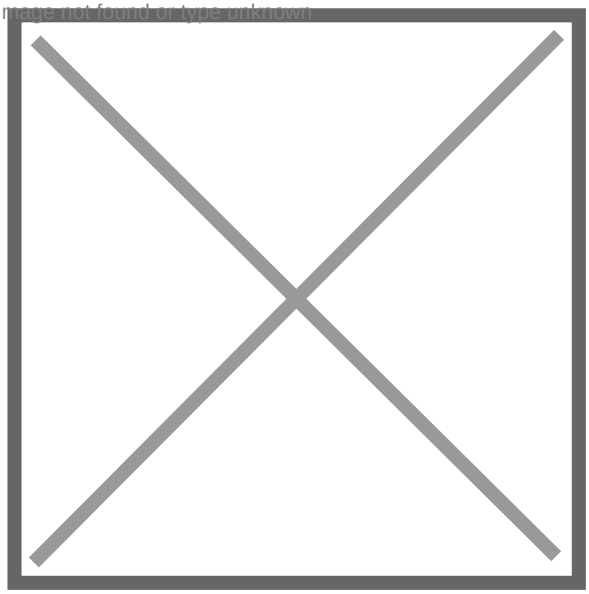

Gérance dans une sarl, inconvéniants ou succès?

Par **DMUS**, le **21/02/2011** à **17:28**

Bonjour,

Nous sommes actuellement en pleine création d'entreprise: SARL.

Nous sommes 4 associés, 2 d'entre nous souhaitions devenir gérants.

Vaut-il mieux être gérant minoritaire ou salarié?
Les associés ont-ils accès aux comptes de la sociétés (règlements des factures...)?

Par **edith1034**, le **21/02/2011** à **19:15**

bonjour,

pour les factures

oui une fois l'an et à chaque fois qu'ils le demandent

un gérant s'il est minoritaire peut être salarié

un gérant majoritaire ne peut pas l'être

pour avoir des statuts gratuits de sarl

http://www.fbls.net/sarl-statuts.htm

et toutes les informations juridiques sur la sarl

http://www.fbls.net/SARLINFO.htm

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés